RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A A S +

Société par actions simplifiée
au capital de 7.700 euros
Siège social : [redacted]

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 447 744 418

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 25 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-cinq Février, au siège social,

- **La société BARDIM HOLDING**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 75.000 euros, ayant son siège social [redacted]

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 918 485 202 RCS THONON LES BAINS,

Représentée par son gérant, Monsieur Dimitri BARETZKI,

Associée unique de la société A A S +,

Également en présence de Monsieur Dimitri BARETZKI, Président non associé de la Société.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- **Changement de la date de clôture des exercices sociaux ;**
- **Modifications statutaires corrélatives au changement de date de clôture ;**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la porter du **TRENTE-ET-UN MARS (31/03)** au **TRENTE JUIN (30/06)** de chaque année.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 15 mois et sera clos le 30 Juin 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide, décide de modifier comme suit, en conséquence de la résolution qui précède, l'article 30 des statuts dont la nouvelle rédaction devient :

"*ARTICLE 30 - EXERCICE SOCIAL*

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le PREMIER JUILLET (01/07) et finit le TRENTE JUIN (30/06) de l'année suivante.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions.

La société BARDIM HOLDING
Représentée par Dimitri BARETZKI

[redacted]

Dimitri BARETZKI
Président non associé

[redacted]